



**LA VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE**  
**Savoie – 7 894 habitants**

**RECRUTE**

**5 ANIMATEURS ENFANTS de 3 à 12 ans (H/F)**  
**BAFA ou équivalent**

**2 postes annualisé à temps non complet sur la base de 15h30/semaine** : accueil périscolaire matin et soir - Restauration scolaire et/ou accompagnement à la scolarité

**2 postes annualisé à temps non complet sur la base de 9h30/semaine** : restauration scolaire et accompagnement à la scolarité

**1 poste annualisé à temps non complet sur la base de 3h30/semaine** : accompagnement à la scolarité

Au sein du pôle vie scolaire et sportive et placé(e) sous l'autorité hiérarchique d'un(e) responsable de pool d'animatrices enfants et du responsable du pôle vie scolaire et sportive en l'absence de la responsable de pool, l'agent est tenu d'assurer l'accueil périscolaire du matin et du soir, l'accompagnement à la scolarité et de veiller au bon entretien et fonctionnement du restaurant scolaire.

En fonction de son temps de travail, l'agent pourra être amené à effectuer tout ou partie des tâches ci-dessous.

**MISSIONS PRINCIPALES**

**Accueil périscolaire du matin :**

- Accueillir les enfants et leurs parents ;
- Proposer un projet d'activités et en assurer l'encadrement ;
- Veiller à la sécurité ;
- Pointer et tenir à jour les effectifs.

**Restaurant scolaire :**

- Prendre en charge, accueillir et animer le groupe d'enfants, surveillance, écoute ;
- Veiller à leur sécurité ;
- Pointer et tenir à jour les effectifs ;
- Service à table ;
- Repas pris avec les enfants.

**Accueil périscolaire du soir et/ou accompagnement à la scolarité :**

- Accueillir les enfants et leurs parents ;
- Proposer un projet d'activités et en assurer l'encadrement selon le projet pédagogique et le projet éducatif territorial ;
- Veiller à la sécurité ;
- Pointer et tenir à jour les effectifs ;
- Prendre en charge un groupe d'enfants
- Apporter une aide méthodologique au travail donné par l'enseignant ;
- Proposer des activités en lien avec les apprentissages scolaires ;
- Travailler en équipe avec les animatrices de l'accompagnement à la scolarité lors de projets transversaux ;
- Vérifier et valoriser le travail des enfants.

## COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

- BAFA ou équivalent ou expérience confirmée ;
- Bonnes relations et bons contacts avec les enfants et avec autrui en général ;
- Sens du travail en équipe ;
- Sens de l'organisation ;
- Ponctualité et assiduité ;
- Être force de proposition et capable de prendre des initiatives ;
- Dynamisme ;
- Sens de l'écoute et bienveillance.

## CONDITIONS D'EXERCICE

- Horaires prévisionnels pendant les périodes scolaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- Accueil périscolaire du matin : de 7h30 à 8h30
- Restauration scolaire : de 11h30 à 13h30
- Accueil périscolaire du soir et/ou accompagnement à la scolarité : de 16h30 à 18h30

**Particularités du poste :** Poste annualisé à temps non complet. Les congés et les RTT sont pris durant les périodes de vacances scolaires.

**L'agent pourra se voir confier toutes missions liées à son grade et cadre d'emploi auquel il appartient ou est rattaché.**

## STATUT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement sur le cadre d'emploi des animateurs territoriaux.
- Postes à pourvoir à partir de la rentrée scolaire 2024/2025, soit le lundi 2 septembre 2024
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime vacances + CNAS + participation employeur complémentaire santé et prévoyance.

Renseignements : M. CIURLEO, Responsable du pôle Vie scolaire et sportive - Tél. 04 79 64 47 70

**Adresser lettre de motivation + CV à :**

**Merci de bien vouloir préciser dans votre lettre de motivation le ou les postes pour lesquels vous candidatez !**

**Monsieur le Maire : BP 100 – Hôtel de Ville – 73302 Saint-Jean-de-Maurienne cedex**

**Mail. [recrutement@saintjeandemaurienne.fr](mailto:recrutement@saintjeandemaurienne.fr) / Avant le 12 août 2024**